

## De l'Atlantique à la Méditerranée vers une réorientation de la géostratégie navale dans l'espace euro-atlantique depuis 1989

**Basil Germond**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/983>

DOI : 10.4000/cdlm.983

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 227-244

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Basil Germond, « De l'Atlantique à la Méditerranée vers une réorientation de la géostratégie navale dans l'espace euro-atlantique depuis 1989 », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 71 | 2005, mis en ligne le 13 mai 2006, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/983> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.983>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# De l'Atlantique à la Méditerranée vers une réorientation de la géostratégie navale dans l'espace euro-atlantique depuis 1989

Basil Germond

---

- 1 L'Homme, confronté dès l'origine au phénomène de la guerre, ou plus généralement à celui de la violence, n'eut de cesse d'employer tous les moyens à sa disposition pour vaincre celui qu'il considérait comme son ennemi. C'est ainsi que l'usage des fleuves, des lacs et des mers par le guerrier puis le soldat remonte aux prémices de l'Histoire, même si la composante navale de la guerre demeura longtemps marginale, tant que les moyens de navigation ne permettaient pas un usage militaire adéquat de la mer<sup>1</sup>. Pour que cette dernière devienne un théâtre décisif lors d'opérations militaires, il fallut donc attendre que les hommes construisent des navires leur permettant non seulement de naviguer mais également de combattre de manière efficace dans un milieu hostile et imprévisible.
- 2 C'est au 7<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, à l'époque où selon Thucydide se déroula entre Corinthe et sa colonie Corcyre la première bataille navale<sup>2</sup>, qu'apparurent les premières *trieres*, véritables navires de guerre, pouvant grâce à leurs 170 rameurs répartis sur trois rangs atteindre des vitesses de 20 kilomètres à l'heure et effectuer de véritables manœuvres tactiques<sup>3</sup>. Dès lors, la notion de maîtrise des mers<sup>4</sup> prenait un sens, puisqu'il était devenu possible sinon d'occuper et de posséder la mer, au moins d'empêcher son adversaire de l'utiliser à sa convenance.
- 3 La Méditerranée, en tant que lieu de contact, d'interaction, de commerce et de transit, acquit très tôt une importance économique et stratégique capitale, devenant dès l'Antiquité le théâtre de conflits, d'autant plus que le développement du commerce induisait alors une utilité croissante de la mer en tant que voie de communication. Dans les faits, les forces navales y jouèrent un rôle avant tout logistique (appui aux forces terrestres par l'acheminement rapide d'hommes et de matériel). Cependant, à l'époque

romaine, *Mare Nostrum* fut tout de même le théâtre de l'une des batailles navales décisives les plus édifiantes de l'Histoire : la bataille d'Actium, en 31 avant notre ère, qui permit à Octave d'asséner un coup fatal à son rival Marc Antoine.

- 4 Par la suite, l'importance du facteur naval en Méditerranée fluctua selon les âges et les circonstances', mais dès l'époque moderne, le poids des marines militaires ne cessa d'augmenter en parallèle avec les développements techniques, les progrès en matière de navigation, et l'usage civil et commercial grandissant de la mer. Ce fut notamment le cas au 19<sup>ème</sup> siècle, en raison de l'essor du fait colonial de deuxième génération, couplé à la découverte de la propulsion à vapeur et à la modernisation de l'artillerie embarquée. Puis, au 20<sup>ème</sup> siècle, lors des deux Guerres mondiales, de même qu'en période de guerre froide, le poids stratégique relatif de la Méditerranée en termes navals diminua au profit de l'Atlantique, en raison de l'importance économique et militaire décisive des voies maritimes de communications (SLOC<sup>3</sup>) entre l'Europe et l'Amérique.
- 5 La dissolution de l'Union soviétique et l'effacement de la menace militaire que représentait le Pacte de Varsovie bouleversèrent radicalement l'ensemble du paysage militaire et stratégique, nécessitant de s'interroger à nouveau sur le rôle et la place des forces navales en Méditerranée. Pouvons-nous déceler une certaine réorientation de la géostratégie navale de l'Atlantique vers la Méditerranée ? Et si oui, quels mécanismes la sous-tendent ? En répondant à ces interrogations, nous pourrions plus largement nous prononcer sur l'importance de la Méditerranée dans le contexte sécuritaire de l'ère post-guerre froide, selon une approche centrée sur les aspects navals.
- 6 Nous commencerons par évoquer brièvement la place de la Méditerranée dans le dispositif naval euro-atlantique en période de guerre froide ; puis nous analyserons les impacts de l'évolution du concept stratégique et d'emploi des forces armées depuis 1989 sur les marines militaires ; enfin nous pourrions nous prononcer sur le rôle actuel des forces navales en Méditerranée et discuter des actions entreprises dans ce contexte, de manière à cerner l'importance actuelle de la Méditerranée en termes navals. Précisons que nous avons choisi d'aborder ce sujet d'un point de vue essentiellement européen, et par-là traiterons en priorité des enjeux, des intérêts et des développements d'essence européenne.

Les forces navales occidentales et la méditerranée en période de guerre froide

- 7 En période de guerre froide, sous la menace d'une invasion aéroterrestre de l'Europe occidentale par les forces du Pacte de Varsovie, les marines de l'Europe occidentale furent intégrées au sein d'un système de défense euro-atlantique dont l'objectif était de lutter contre l'hégémonie continentale d'un ennemi connu, désigné et prévisible. Il s'agissait pour les forces navales d'assurer, en cas de conflit, le ravitaillement de l'Europe et surtout la logistique de guerre, ce qui consistait, outre une défense des approches maritimes nationales, à protéger les liaisons entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Cela se traduisait principalement par des missions de défense des SLOC euro-atlantiques (ce qui impliquait un effort particulier en termes de lutte anti-sous-marine), de manière à s'assurer ce que Mahan nommait la maîtrise des mers.
- 8 Parallèlement à cela, le Royaume-Uni et la France entretenirent des forces de dissuasion nucléaire basées en mer, notamment sous-marines, opérationnelles dès 1968 pour la Royal Navy et dès 1971 pour la Marine Nationale. De même, ces deux Puissances conservèrent des marines dites océaniques, aux capacités d'actions (ou, pour employer un terme actuel, de projection) indépendantes de l'Alliance atlantique, notamment en raison de leurs nombreux intérêts extra-européens, d'abord coloniaux, puis nationaux,

tels que la surveillance des approches maritimes et des zones économiques exclusives (ZEE) autour des territoires d'outre-mer, ou encore la protection de leurs ressortissants à l'étranger.

- 9 D'autres Etats, tels la Belgique jusqu'en 1962 (guerre du Congo) et les Pays-Bas, entretenirent en raison d'intérêts d'outre-mer des capacités de ce type, bien que largement plus réduites. Notons d'ailleurs qu'en période de guerre froide, les principales actions opérationnelles (donc hors exercices) menées par des marines européennes eurent lieu dans le cadre d'interventions outre-mer (Indochine, Algérie, Suez, Congo belge, Malouines), alors qu'aucune confrontation directe entre deux flottes de haute-mer n'eut lieu. Dans ce contexte naval, qu'en était-il donc de l'importance géostratégique de la Méditerranée ?
- 10 Premièrement, dans l'optique de l'effort global pour contrer la menace militaire soviétique (pesant objectivement sur l'espace continental de l'Europe occidentale, mais impliquant un système de défense global nécessitant la possession de la maîtrise des mers), le théâtre décisif pour les forces navales était bel et bien l'Atlantique. C'est en effet dans cet espace de transit entre l'Europe et l'Amérique que la menace sous-marine soviétique<sup>9</sup> pouvait, en cas de conflit, se révéler redoutable contre la logistique occidentale. Ceci dit, il ne faut pas négliger l'importance des SLOC méditerranéennes pour l'économie européenne, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en hydrocarbure. Cependant, dans le cadre du système global de défense euro-atlantique, la Méditerranée consistait en un sous-espace, un théâtre parmi d'autres, même si dès les années 1960, la présence de l'*Eskadra* soviétique conféra une importance nouvelle à cette dernière, et si les Etats-Unis y maintinrent toujours une forte présence navale (leur VI<sup>e</sup> flotte). Pour ce qui est des forces navales européennes, seules la Marine Nationale, la Royal Navy<sup>10</sup> et la Marina Militare italienne accordèrent réellement une importance de premier ordre à ce théâtre ; le Royaume-Uni pour des raisons liées à ses intérêts d'outre-mer, l'Italie pour des raisons géographiques évidentes, et la France pour ces deux raisons.
- 11 Deuxièmement, en ce qui concerne les vecteurs de la dissuasion nucléaire, le théâtre d'opération était d'autant plus vaste : en effet, la détection des sous-marins nucléaires lanceurs d'engin (SNLE) est moins aisée si leur déploiement est global que s'ils sont confinés dans une mer étroite, puisque la dissémination oblige l'adversaire à élargir son champ d'action s'il désire pister les SNLE. Ainsi la Méditerranée ne fut, et n'est toujours pas, privilégiée dans ce cadre (par exemple la base des SNLE français se situe en Atlantique). Par ailleurs, en France, qui était pourtant l'une des principales puissances navales en Méditerranée, l'accent prioritaire donné dès les années 1960 au développement des forces de dissuasion nucléaire (dont le théâtre d'action n'était donc pas méditerranéen), amputa les moyens financiers laissés au développement des forces conventionnelles de la Marine Nationale, notamment méditerranéennes<sup>11</sup>. Une dynamique semblable put être observée au Royaume-Uni, dont la décision de juillet 1967 de replier ses forces navales sur l'Europe, voire les Iles britanniques, procède en partie du coût prohibitif des forces nucléaires stratégiques<sup>12</sup>.
- 12 Troisièmement, pour les missions de projection, les théâtres prioritaires étaient définis par la répartition des intérêts des puissances interventionnistes sur l'échiquier mondial, et par les événements qui s'y déroulaient. Dans ce cas, contrairement à la défense des SLOC et à la dissuasion nucléaire, cela conférait une importance certaine à la Méditerranée. Ainsi, les porte-avions français furent bien stationnés à Toulon et non

à Brest, ce qui se comprend lorsque nous observons la répartition géographique des crises majeures auxquelles les forces navales françaises prirent part : Indochine, Suez, Algérie, Liban. Le Royaume-Uni, suite à la diminution de l'importance de la route des Indes, abandonna certes les points d'appui maltais et chypriotes, mais ne renonça jamais à Gibraltar, cerbère de la Méditerranée, même après 1967. Quant à la VI<sup>e</sup> flotte américaine, elle fut présente, et souvent engagée, lors de la majorité des crises régionales (notamment israélo-arabes), certes avant tout en raison de l'implication soviétique réciproque.

- 13 En résumé, durant la période de guerre froide, la Méditerranée fut considérée comme un espace géostratégique parmi d'autres dans un vaste système de défense euro-atlantique au sein d'un monde bipolaire où les enjeux étaient mondiaux plutôt que régionaux. Ceci dit, elle conserva pour certains Etats un caractère stratégique plus important : notamment pour les riverains comme l'Italie et dans une moindre mesure l'Espagne, mais surtout pour la France et le Royaume-Uni dans le cadre de leur politique d'outre-mer.
- 14 D'autre part, la région méditerranéenne ne cessa jamais de posséder cette particularité d'être un espace médian entre le Nord et le Sud, théâtre d'un certain nombre de conflits possédant une dynamique propre (guerres israélo-arabes, crise de Suez, guerre d'Algérie, crises du Liban, etc.), ce qui explique également l'utilité des forces navales dans la région ; cependant, les enjeux Est-Ouest vinrent constamment se greffer par-dessus les antagonismes Nord-Sud, comme par exemple lors de la crise de Suez, ou de la guerre d'Octobre 1973 ; ainsi, la caractéristique d'espace de contact Nord-Sud ne fut pas le premier déterminant des politiques dans la région, en raison d'une structure de guerre froide qui conférait une priorité indiscutable aux enjeux bipolaires. Il est donc possible d'affirmer qu'en période de guerre froide la Méditerranée perdit de son importance géostratégique *relativement* à l'espace atlantique ; par contre, son importance intrinsèque en terme de voie de communication et espace de friction entre les intérêts du Nord et du Sud ne diminua, quant à elle, jamais.

La réorientation du concept stratégique et d'emploi des forces armées depuis 1989 et son influence sur les forces navales européennes"

- 15 En 1989, la non-intervention soviétique dans le processus de démocratisation en Europe de l'Est confirma par les actes ce que Mikhaïl Gorbatchev affirmait dès 1986, à savoir le renoncement à agir au travers du prisme de l'idéologie, et la volonté de réduire la probabilité d'affrontements militaires majeurs". Cela, plus encore que la disparition d'un des deux acteurs en décembre 1991, cristallisa la fin de la période de guerre froide, c'est-à-dire, en termes militaires et stratégiques, l'absence de risque permanent de guerre globale, totale, voire nucléaire et donc apocalyptique. En Occident, cette nouvelle situation engendra une révision et une redéfinition des axes de politique de sécurité et d'emploi des forces armées, prenant en compte l'accentuation des contraintes budgétaires, de même que les risques nouveaux pesant sur la sécurité de l'Europe.
- 16 Dans les faits, l'ensemble des Etats européens (malgré certaines dissemblances dans la perception et la définition des menaces à la sécurité actuelles) évolua d'une conception de la défense européenne axée sur la défense territoriale du continent et des voies de communications maritimes euro-atlantiques contre une invasion massive de l'Europe occidentale par les forces du Pacte de Varsovie, vers une conception plus large mais aussi plus floue de la sécurité. Celle-ci englobe désormais toute une série de « risques

d'instabilité », allant de la menace terroriste internationale aux conflits *intra-étatiques* aux frontières de l'Union européenne (UE), en passant par la prolifération d'armes de destruction massive et diverses menaces *infra-guerrières* telle la criminalité transnationale. Il en résulte naturellement une révision des missions assignées aux forces armées, privilégiant la prévention des conflits, la gestion des crises et les opérations de réponse aux crises<sup>17</sup>.

- 17 En d'autres termes, il est désormais question d'enjeux de sécurité plus que d'impératifs de défense, les premiers permettant d'inclure et de prendre en compte diverses menaces d'ordre non militaire. Par ailleurs, si le terme de défense tend à s'estomper, celui de défense nationale, malgré sa présence au sein du cercle des décideurs politiques et militaires, est quant à lui devenu quasi obsolète dans un espace tel que l'Europe, où règne une interdépendance croissante (le phénomène de globalisation étant aussi sécuritaire), et où aucun Etat ne peut réellement subir une menace substantielle sans que cela ne concerne l'ensemble des Européens. De plus les opérations de gestion ou d'endiguement de crises prennent majoritairement la forme d'interventions multinationales voire *supra-nationales*.
- 18 Suite à la disparition subite de la menace soviétique, la probabilité pour que les forces navales européennes soient engagées dans des missions de défense côtière ou de maîtrise des SLOC euro-atlantiques diminue fortement, en même temps que s'efface le spectre d'un ennemi opposant une menace navale puissante, prévisible et de long terme<sup>18</sup>. Par contre, avec l'élargissement du concept de sécurité, et dans le cadre subséquent des nouvelles missions assignées aux forces armées, les marines militaires, de par leurs caractéristiques premières et intrinsèques que sont la mobilité et la flexibilité, sont naturellement amenées à jouer un rôle majeur dans le domaine des interventions, notamment dans la lutte contre le terrorisme international et la prévention et la gestion des crises, exigeant une capacité d'intervention avant, pendant et après une crise (y compris hors de la zone OTAN ou UE).
- 19 Il s'ensuit pour les forces navales une priorité accrue de ce que nous nommons le diptyque intervention-projection<sup>19</sup>, ce qui se traduit dans les faits par l'augmentation de l'importance de trois types de missions : la projection de forces (acheminer hommes et matériel sur le lieu de l'intervention, les débarquer, protéger ce débarquement ainsi que le déploiement du corps expéditionnaire), la projection de puissance (attaquer l'ennemi à terre à partir de positions en mer, qu'il s'agisse de simple appui-feu ou d'une véritable campagne aérienne aux objectifs stratégiques), et le transport stratégique et la logistique (soutenir, par l'acheminement de matériel, munitions et personnels, des troupes à terre ou une force navale d'intervention positionnée loin de ses bases).
- 20 L'engagement des Etats européens dans ce type de missions reste très variable, dépendant soit de critères capacitaires, liés au budget, soit d'enjeux politiques : en effet, selon la Constitution<sup>20</sup>, l'opinion publique ou certains intérêts nationaux particuliers, l'intensité des missions d'intervention auxquelles les Européens vont participer oscille fortement, de la simple opération de maintien de la paix (OMP) aux opérations de forte intensité sans mandat onusien<sup>20</sup>.
- 21 L'actuel développement du processus d'intégration sécuritaire hors OTAN ne fait que favoriser la généralisation de la participation des Européens à des missions d'intervention dont les buts sont décrits comme étant humanitaires ou en tous les cas non agressifs, tel que par exemple l'opération de l'Union de l'Europe occidentale (UEO)

en Adriatique lors de la crise de Bosnie consistant à faire respecter le blocus décrété par les Nations Unies.

- 22 De plus, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, qui, depuis fin 2001, est incontestablement une priorité affichée de l'ensemble des gouvernements européens, se développent des missions navales de police à caractère militaire comme la phase actuelle de l'opération *Enduring Freedom* dans l'océan indien, ou encore l'opération *Active Endeavour* en Méditerranée sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. En sus de ce développement du diptyque intervention-projection, les missions navales de police et de service public sont en pleine expansion, en raison d'une prolifération des acteurs non étatiques malintentionnés évoluant en mer avec des moyens parfois importants.
- 23 Les priorités européennes sont certes axées sur les aspects utilitaristes (protection des matières premières et des ressources halieutiques dans une optique économique), ou liées à des aspects de sécurité nationale (contrôle de navires pour limiter l'immigration illégale, la criminalité transnationale, voire le terrorisme<sup>21</sup>), cependant, la protection de l'environnement marin bénéficie d'une réelle prise en compte, notamment par le biais de la lutte contre les bateaux poubelles.
- 24 Le nouveau contexte sécuritaire de la période *post-guerre froide* induit en Occident une importance accrue des missions d'intervention et de police des mers, aux dépens des missions de défense des SLOC, non pas que cette dernière soit devenue obsolète, mais bien parce que la maîtrise de la haute mer et des voies maritimes de communications semble aujourd'hui acquise à l'Occident. L'importance géostratégique *relative* de l'Atlantique tend en conséquence à diminuer pour les forces navales, et il y a donc lieu de s'interroger sur le cas de la Méditerranée, dont l'importance, rappelons-le, procède moins de critères liés à la défense des SLOC que du développement des crises et des menaces dans son pourtour étatique.

L'importance géostratégique de la méditerranée en termes navals dans la période *post-guerre froide*

- 25 Les enjeux militaires et sécuritaires autour de la Méditerranée dans la période *post-guerre froide* sont généralement abordés sous l'angle de la substitution d'une confrontation Nord-Sud au conflit Est-Ouest<sup>22</sup>, notamment puisque le carcan bipolaire disparaissant, la marge de manœuvre des acteurs régionaux et non étatiques s'en retrouverait augmentée. En réalité, comme nous l'avons déjà fait remarquer, le contexte de guerre froide ne faisait que recouvrir et atténuer l'antagonisme Nord-Sud, puisque tout se comprenait alors au travers du prisme bipolaire, et principalement les aspects de sécurité. Mais la Méditerranée est bien restée un lieu de frictions Nord-Sud tout au long de la guerre froide, notamment dans le cadre du processus de décolonisation, tel que l'illustrent entre autres l'affaire de Suez ou la guerre d'Algérie.
- 26 Avec la fin de la guerre froide, la Méditerranée se retrouve alors au centre d'un système dans lequel les deux rives<sup>22</sup> interdépendantes cultivent également un certain antagonisme, et développent l'une à l'égard de l'autre un sentiment d'appréhension. Les Etats de la rive nord craignent l'instabilité que le Sud représente (sous forme de terrorisme, d'immigration massive, de prolifération d'armes de destruction massive, etc.), alors que les Etats de la rive sud, quant à eux, appréhendent la montée d'une culture de projection<sup>23</sup> en Europe (sur le modèle américain) et nourrissent une certaine rancœur vis-à-vis des errances de la politique économique aux relents néo-coloniaux du Nord.

- 27 En quelque sorte, avec la fin de la rivalité Est-Ouest, la Méditerranée acquiert le statut d'un espace bénéficiant de sa propre dynamique, notamment en ce qui concerne les aspects de sécurité. Il n'est alors pas étonnant de constater que l'OTAN comme l'UE s'intéressent de près à cette région. L'Organisation transatlantique a placé dès 1991 la Méditerranée en exergue dans son concept stratégique, en tant qu'espace entrant dans la sphère d'action de l'Organisation ; cela constitua d'ailleurs un moyen efficace pour justifier son existence<sup>26</sup>. Quant au processus de « dialogue » de l'Organisation avec les Etats de la rive sud, son impact semble encore négligeable.
- 28 La politique de l'UE envers le sud de la Méditerranée, qui débute vraiment en 1995 avec le processus de Barcelone, se donne comme buts officiels de :
- « accroître la prospérité, éliminer la pauvreté, promouvoir et respecter l'intégralité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la démocratie [...], encourager la tolérance culturelle et religieuse »<sup>27</sup>
- 29 Mais les objectifs qui motivent les Européens consistent aussi pour une grande part à garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique et limiter l'immigration massive, le terrorisme, la criminalité transnationale et la prolifération des armes de destruction massive.
- 30 En termes d'enjeux sécuritaires pour les Européens, l'espace méditerranéen semble donc primordial dans deux registres : les conflits régionaux et intra-étatiques (notamment dans les Balkans, dans le Golfe, au Proche-Orient, voire au Maghreb) et les menaces transnationales (terrorisme, criminalité, immigration massive), registres qu'il n'est bien sûr pas possible de séparer totalement, le second se nourrissant parfois du premier.
- 31 C'est ainsi que dans ce cadre, les forces navales européennes sont fortement sollicitées puisqu'elles sont relativement bien adaptées pour répondre aux demandes actuelles en matière de sécurité : missions de projection de force et de puissance dans le cadre d'interventions, et missions de présence et de surveillance pour limiter terrorisme, criminalité, et immigration illégale. Quels sont dès lors les moyens engagés en termes navals, les initiatives, et les opérations ?
- 32 Depuis la dissolution de l'Eskadra soviétique en mai 1991, la prédominance navale des Européens et des Américains en Méditerranée est indiscutable et le contrôle de la Méditerranée leur semble acquis.
- 33 La VIe Flotte américaine, dont l'importance de l'impact stratégique de sa présence n'est plus à prouver depuis la période de guerre froide<sup>28</sup>, conserve une taille plus que respectable, avec une moyenne de trois sous-marins nucléaires d'attaque, un porte-avions, six destroyers lance-missiles, deux grands bâtiments amphibies d'assaut, et un contingent de 2000 Marines<sup>29</sup>. Elle illustre parfaitement l'importance que les Etats-Unis accordent à la Méditerranée, et répond au concept américain *Forward from the sea*<sup>30</sup> qui revendique une présence planétaire et continue des forces armées américaines, de manière à dissuader tout adversaire potentiel, à être prêt à répondre à toute menace dans les plus brefs délais, et à bénéficier des renseignements militaires nécessaires dans les zones à risques.
- 34 Dans le même ordre d'idée, depuis 1992, l'OTAN, en étroite coopération avec la VIe Flotte, maintient une force permanente en Méditerranée (STANAVFORMED<sup>31</sup>), composée en moyenne de six à huit frégates ou destroyers<sup>32</sup>. Elle a notamment effectué des opérations d'embargo contre la République fédérale de Yougoslavie lors des crises de

Bosnie entre novembre 1992 et juin 1996 (opérations Maritime Guard, puis Sharp Guard). Depuis octobre 2001, elle est aussi engagée dans le cadre de l'opération Active Endeavour de lutte contre le terrorisme en Méditerranée.

- 35 La force navale européenne multilatérale (connue sous l'acronyme EUROMARFOR<sup>35</sup>), regroupant depuis 1995 la France, l'Italie et l'Espagne, et depuis 1998 le Portugal, est une initiative originale. En effet, il s'agit d'une force non permanente, mais préstructurée, créée spécialement pour répondre aux missions de gestion des crises dans un cadre européen, tel que défini dans la déclaration de Petersberg<sup>36</sup>, et dont le périmètre d'action semble pour l'instant correspondre au bassin méditerranéen élargi (notamment jusqu'à la corne de l'Afrique). Sa particularité tient également au fait qu'il s'agit d'une force purement européenne, théoriquement puissante, puisqu'elle peut mettre en œuvre un porte-aéronefs, des bâtiments amphibies, et plusieurs frégates<sup>37</sup>.
- 36 Elle reste cependant fortement liée à l'OTAN (et par conséquent aux Etats-Unis) en s'intégrant aux exercices et aux opérations de l'Organisation transatlantique, tels que l'opération de surveillance maritime Coherent Behaviour en octobre et novembre 2002 dans le cadre d'Active Endeavour, et l'opération Resolute Behaviour depuis 2003 dans la région de la Corne de l'Afrique dans le cadre d'Enduring Freedom.
- 37 Elle agit donc dans la même logique de surveillance et de stabilisation que l'OTAN. De plus, elle ne crée pas de capacités supplémentaires, puisque des unités sont simplement retirées de leur affectation nationale lorsque EUROMARFOR est activée ; ainsi, comme son activation s'est jusqu'alors toujours faite dans le cadre d'opérations de l'OTAN, cela ne modifie pas la balance en termes de capacités à disposition de l'Europe. Par contre, elle constitue une opportunité supplémentaire d'exercer l'interopérabilité des marines qui la composent, et représente un intérêt symbolique dans le cadre du processus d'intégration de la défense européenne, puisqu'elle illustre une certaine volonté d'agir en commun, et contribue au Catalogue de forces d'Helsinki.
- 38 D'ailleurs, cela n'a pas été accueilli favorablement par certains Etats de la rive sud (notamment la Libye et l'Algérie) qui voyaient en EUROMARFOR une force destinée à intervenir dans leurs affaires. Concrètement, cette force a peu été employée depuis sa création (elle ne fut notamment pas mandatée lors de l'opération Alba en Albanie en 1997, alors qu'elle semblait parfaitement qualifiée pour cette opération<sup>38</sup>). Cependant, depuis 2002, sa participation dans le cadre des missions navales initiées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme international représente une opportunité de prouver son efficacité.
- 39 Si l'on ajoute encore à ces diverses forces multinationales les effectifs des marines européennes opérant en Méditerranée dans un cadre purement national (présence en mer, surveillance côtière, exercices, visites, etc.), le total des grands bâtiments de surface et des sous-marins est imposant (environ de 50 à 80), sans parler de la qualité technique supérieure des bâtiments et des systèmes d'armes. Tous ces exemples représentent une preuve tangible de l'intérêt accordé par les Occidentaux à la région méditerranéenne en termes navals.
- 40 Il est intéressant, en comparaison, d'évoquer les moyens navals des Etats de la rive sud. Ceux-ci apparaissent largement dépassés, tant en quantité qu'en qualité. Seuls les deux sous-marins algériens de type Kilo (de conception russe) et les quatre frégates égyptiennes de type O.H.Perry (de conception américaine) pourraient éventuellement concurrencer des bâtiments occidentaux de même type. Cela mis à part, les riverains du

Sud alignent uniquement des bâtiments de conception soviétique hors d'âge<sup>35</sup>, incapables de concurrencer les Européens. Cette situation va sans aucun doute perdurer à moyen terme<sup>36</sup>, voire à long terme, en raison de la mauvaise situation économique des riverains non européens (excepté Israël) comparée au coût de réalisation d'un programme naval ambitieux.

- 41 En revanche, les Etats aux budgets et aux capacités navales modestes ont tout de même à leur disposition des moyens tels que des patrouilleurs lance-missiles, relativement bon marché et faciles à utiliser, ainsi que des mines marines ; ces deux types d'armes ont un rapport coût/efficacité très favorable, et il n'est ainsi pas étonnant de constater que les Etats de la rive sud alignent de nombreux patrouilleurs lance-missiles.
- 42 Fortes d'une balance avantageuse, les forces navales occidentales, qui bénéficient donc d'une maîtrise globale de la Méditerranée, peuvent, sans rencontrer de réelle difficulté, y mener trois types de missions dans la ligne de leurs nouveaux objectifs de politique de sécurité.
- 43 Premièrement, dans le cadre du diptyque intervention-projection, la Méditerranée est depuis 1991 le théâtre de nombreuses opérations navales dont certaines dans le cadre de conflits de forte intensité. Durant la guerre du Golfe de 1991, l'importance stratégique de la Méditerranée s'est révélée non seulement au niveau logistique mais encore comme base pour les vecteurs de frappes aériennes à distance (porte-avions, sous-marins, croiseurs). Durant la crise de Bosnie, les forces navales de l'OTAN et de l'UEO ont pu mener une grande opération d'embargo (Maritime Monitor et Sharp Fence, puis Sharp Guard) dont l'efficacité fut sans faille (officiellement aucun navire n'a forcé le blocus), et soutenir les forces des Nations Unies à terre.
- 44 Lors de la campagne aérienne de l'OTAN contre la RFY en 1999, les forces de l'OTAN ont largement fait usage des moyens aéronavals très flexibles en complément des appareils basés en Italie. Cela fut également le cas pour les forces navales américaines et britanniques qui opéraient depuis la mer Rouge et la Méditerranée lors de l'invasion de l'Irak en 2003. Il faut noter que jamais les forces occidentales n'ont eu à subir de réelles menaces en mer lors de ces opérations (y compris dans les zones littorales), ce qui pour les états-majors illustre clairement l'utilité de conserver la maîtrise de la Méditerranée, de manière à pouvoir l'exploiter à leur guise (notamment lors d'interventions).
- 45 Deuxièmement, dans le cadre des opérations de police et de surveillance, les forces navales sont très actives en Méditerranée (où de nombreux acteurs non étatiques évoluent), soit dans des missions nationales de lutte contre les trafics illicites et l'immigration clandestine (notamment en Italie, en Espagne et en France), soit dans la lutte contre le terrorisme international et la criminalité transnationale, telle que dans le cadre d'Active Endeavour ou, si l'on considère un bassin méditerranéen élargi, de la phase actuelle d'Enduring Freedom dans la corne de l'Afrique. Cela illustre parfaitement le fait que désormais la maîtrise des mers ne s'acquière plus uniquement en termes de concurrence entre deux ou plusieurs flottes (comme en période de guerre froide entre la VI<sup>e</sup> flotte américaine et l'Eskadra soviétique), mais en termes de présence continue et d'opérations de nature policière.
- 46 Contre les acteurs non étatiques (terroristes, trafiquants) appliquant un concept de nuisances dites asymétriques, les moyens militaires classiques peuvent parfois se révéler inadéquats, d'où l'importance accrue des administrations aux compétences non militaires (garde-côtes, services des douanes, forces de police, etc.), mais évoluant en

mer avec des moyens parfois importants et spécifiques (telles la Guardia di Finanza et la Guardia Costiera en Italie). Dans ce domaine, la coopération multilatérale entre différentes marines et administrations est également capitale pour obtenir des résultats positifs.

- 47 Troisièmement, bien que cela sorte du cadre purement géostratégique, la Méditerranée, en raison du volume du trafic maritime dans ses eaux et de l'exploitation de ses ressources halieutiques, est naturellement devenue le théâtre grandissant de missions de surveillance des pêches, de protection de l'environnement et de sauvetage en mer. Ces missions prennent une place de plus en plus grande dans le cahier des charges des marines militaires ; en France, par exemple, les missions de service public représentent actuellement environ un quart de l'activité de la Marine Nationale<sup>77</sup>.
- 48 En résumé, en période post-guerre froide, l'importance pour l'Europe de la Méditerranée en termes navals découle de la localisation et de la concentration sur ses côtes et dans ses eaux de nombreux problèmes de sécurité considérés aujourd'hui comme prioritaires (conflits régionaux et intra-étatiques, crises et instabilité, menaces transnationales, etc.). En conséquence, les forces navales européennes sont de plus en plus sollicitées pour répondre à ces risques, et apparaissent relativement bien disposées pour le faire, en raison de leur rapidité d'adaptation et de leur flexibilité.

Conclusions et limites du processus

- 49 L'étude de l'importance de la Méditerranée pour les forces navales européennes en période post-guerre froide nous permet d'affirmer que la Méditerranée y a acquis une importance géostratégique navale de premier ordre, puisqu'elle est le théâtre principal des missions navales qui découlent des nouvelles priorités stratégiques (interventions, lutte contre le terrorisme, police des mers, etc.). En effet, la majorité des opérations navales de grande envergure auxquelles les Européens ont pris part ont comme cadre spatial le théâtre méditerranéen : les Balkans et le Moyen-Orient (si nous considérons un bassin méditerranéen élargi).
- 50 En ce qui concerne le contrôle de l'immigration, la répression des activités illégales et la lutte contre le terrorisme, c'est l'ensemble de la Méditerranée qui est placé sous surveillance. Par opposition, l'importance « relative » du théâtre atlantique diminue donc par rapport à la période de guerre froide en raison de la diminution (sinon de l'effacement) de la menace sous-marine et de surface soviétique (excepté pour ce qui est des SNLE, encore qu'ils ne semblent plus sortir que très rarement de leurs ports d'attache en mer arctique, et ne s'aventurent désormais plus qu'exceptionnellement en Atlantique). Cependant, force est de constater que ce processus comporte plusieurs limites. Premièrement, il découle de la modification actuelle des risques et de leurs perceptions par les gouvernements et états-majors. Il est donc envisageable qu'à long terme, cela se modifie à nouveau ; les scénarii étudiés dans les états-majors envisagent par exemple l'émergence d'une nouvelle puissance navale de haute-mer (telle qu'une résurgence de la flotte russe, ou un développement de la puissance chinoise) qui viendrait contester la maîtrise des mers aux Occidentaux, et redonnerait en conséquence une importance de premier ordre à la défense des SLOC en Atlantique ou ailleurs, peut-être aux dépens de la Méditerranée.
- 51 Deuxièmement, nous avons délibérément traité de considérations s'appliquant aux Européens. Or, si nous nous tournons vers les Etats de la rive sud, il est bien évident que même en période de guerre froide leurs forces navales n'accordaient pas d'importance à l'Atlantique (pour cause de moyens et en raison de leurs objectifs stratégiques), et que

l'importance prioritaire de la Méditerranée restait pour elles incontestée. Finalement, en ce qui concerne l'US Navy, si la diminution de l'importance de la défense des SLOC euro-atlantiques s'applique également aux Etats-Unis, le théâtre méditerranéen n'en est pas pour autant prioritaire, si l'on sait que le Golfe persique est considéré par les Américains comme un théâtre propre, et que d'autres régions, comme l'Asie pacifique, ont une importance capitale pour Washington.

- 52 Ces quelques nuances étant dites, nous pouvons bien parler aujourd'hui, dans la conception européenne, d'un retour à l'âge d'or géostratégique de la Méditerranée en termes navals (comme ce fut le cas au 19<sup>ème</sup> siècle par exemple), cette dernière acquérant de facto pour les Européens un poids géostratégique qu'il est possible de qualifier comme étant relativement plus important que celui de l'Atlantique.
- 53 La Méditerranée semble devoir conserver encore longtemps cette importance en termes militaires, stratégiques et navals, qu'elle a acquise dans l'Antiquité déjà, et jamais perdue dès lors, même si au cours de certaines phases de l'Histoire (Grandes découvertes, guerre froide), son importance relative a pu diminuer quelque peu au profit d'autres théâtres, notamment l'océan Atlantique.

---

## NOTES

1. - Cela conférerait d'ailleurs à la mer une importance stratégique passive en raison de la protection relative qu'elle offrait contre les invasions. Cette fonction défensive perdura tout au long de l'histoire, quoique de façon très atténuée dès le 20<sup>ème</sup> siècle.

2. - Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, livre I, § 13. En réalité, selon Coutau-Begarie, « les plus anciennes batailles navales dont nous avons connaissance datent du 12<sup>ème</sup> siècle avant notre ère ». Coutau-Begarie Hervé, *Traité de stratégie*, Economica, Paris, 2002, p.836.

3. - Voir Roussel Denis, dans son commentaire de l'ouvrage de Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, Gallimard Paris, 2000, p.829. Voir également Mourre Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Nouvelle édition, Bordas, Paris, 1996, p.5569. Le caractère révolutionnaire de l'efficacité des *trieres* ne doit en rien faire oublier l'existence antérieure, par exemple en Egypte, de navires destinés à un usage militaire.

4. - Depuis sa popularisation par les ouvrages du contre-amiral Alfred Thayer Mahan (voir notamment *L'influence de la puissance maritime dans l'histoire*, Berger-Levrault, Paris, 1900), le concept de maîtrise des mers est devenu presque mythique (selon Grove Eric, *The Future of Sea Power*, Routledge, London, 1990, p.3). Dans le cadre de cet article, nous utiliserons le terme de maîtrise des mers pour décrire le degré le plus élevé de contrôle qu'une marine peut exercer sur les mers, étant donné qu'il est impossible d'occuper la mer pour des raisons évidentes liées à la nature du milieu en question.

5. - Relevons notamment l'affrontement entre les forces ottomanes et espagnoles au 16<sup>ème</sup> siècle, qui consacra une sorte de bipolarisation de la Méditerranée, ainsi que la problématique de la piraterie et de la guerre de course, qui furent des constantes de la région jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle voire même plus tard. Les Grandes découvertes, qui

placèrent le centre d'activité économique et politique hors de la Méditerranée, ne firent pas perdre à cette dernière son importance stratégique. Carla Rahn Phillips, « Navies and the Mediterranean in the Early Modern Period », in Hattendorf John B. (ed), *Naval Strategy and Policy in the Mediterranean: Past, Present and Future*, Frank Cass, London, Portland, 2000, p.3.

6. - De l'anglais *Sea Line Of Communication*.

7. - La notion de ZEE, émanant d'une pratique disparate, fut définitivement consacrée par la Convention de Montego Bay sur le droit de la mer (signée en 1982, entrée en vigueur en 1994). Elle confère aux Etats côtiers des droits en matière économique sur une surface s'étendant jusqu'à 200 milles de leur côte.

8. - Le cas de la guerre des Malouines est discutable, le chassé-croisé entre sous-marins nucléaires d'attaque britanniques et navires de surface argentins consistant d'une certaine manière en un affrontement entre deux flottes (dont l'épisode le plus tragique fut le torpillage du croiseur *Belgrano*) ; cependant, le principal affrontement prit place entre les forces de surface britanniques et l'aviation argentine basée à terre.

9. - La perception de cette menace, quant à elle sans doute exagérée, se basait sur le nombre imposant de sous-marins d'attaque en service dans la marine soviétique et la dépendance des Occidentaux envers l'approvisionnement via le transport maritime (voir notamment Hanks Robert J., *The Unnoticed Challenge : Soviet Maritime Strategy and the Global Choke Points*, Special Report, Institute for Foreign Policy Analysis Inc, Cambridge, Massachusetts, Washington D.C., 1980, p.44). Pour une analyse de la menace réelle de la marine soviétique contre le commerce occidental, voir Coutau-Begarie Hervé, *La puissance maritime soviétique*, Economica, Paris, 1983, pp.111-119.

10. - Dès 1967, l'effort principal des forces conventionnelles de la Royal Navy est officiellement réorienté sur la mission de défense des SLOC euro-atlantiques, et son effort méditerranéen en est donc diminué.

11. - Salerno Reynolds M., « Global Independence versus Regional Interdependence : France and Italy in the Mediterranean since 1945 », in Hattendorf John B. (ed), *op.cit.*, p. 213.

12. - Masson Philippe, *La puissance maritime et navale au XXe siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 338.

13. - Les considérations suivantes relatives à l'impact de la réorientation du concept stratégique et d'emploi des forces armées en Europe sur les missions assignées aux forces navales sont analysées de manière détaillée dans Germond Basil, « Les missions des marines militaires européennes depuis 1989 », *Relations Internationales*, N°122, été 2005, pp. 105-116.

14. - Voir notamment le Rapport du Secrétaire Général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS), Mikhaïl Gorbatchev, au XXVII<sup>e</sup> Congrès du PCUS (Moscou, 25 février 1986), in Ministère des Affaires Etrangères de France, *Documents d'Actualité Internationale*, N°8, 15 avril 1986, pp.134-143 ; dans une perspective de coopération internationale allant au-delà de la simple coexistence pacifique, Gorbatchev y affirmait notamment sans ambiguïté que face au danger d'un conflit majeur, « [...] il est nécessaire avant tout de faire baisser notablement le niveau de confrontation militaire » (p.140).

15. - Ces priorités sont affirmées tant dans le Concept Stratégique de l'Alliance Atlantique de 1999 (NATO, « The Alliance's Strategic Concept », Approved by the Heads of State and Government participating in the meeting of the North Atlantic Council in Washington DC, April 23-24, 1999, *Press Release*, NAC-S (99) 65, April 24, 1999) que dans

la version consolidée du Traité sur l'Union européenne dès le Traité d'Amsterdam en 1999 (UE, « Traité sur l'Union européenne (version consolidée) », Journal officiel, No.C 325, 24 décembre 2002, Titre V).

**16.** - Ce déclin relatif des missions traditionnelles ne s'applique pas aux missions de dissuasion nucléaire, qui dans la stratégie française et britannique gardent toute leur importance.

**17.** - Par exemple, au Royaume-Uni, le *Defence White Paper* de 2003 ainsi que les récents documents doctrinaux de l'*Admiralty Board* expliquent que les actions d'intervention de la marine contre la terre prennent actuellement de plus en plus d'importance. Ministry of Defence, *Defence White Paper :Delivering Security in a Changing World*, Presented to Parliament by The Secretary of State for Defence By Command of Her Majesty, December 2003, Crown, TSO, London, 2003 (notamment chap.4) ; Admiralty Board, *The Future Navy, A world class Navy, ready to fight and win*, Admiralty Board Paper 2/00 (notamment §7, p.4) ; Admiralty Board, *Future Navy - Operational Concept*, July 12, 2001, NAVB/P (01) 13 (§17, p.8). En Allemagne, la même constatation représente une quasi-révolution, puisque la marine allemande insiste désormais officiellement sur sa transition d'une marine régionale, consacrée à l'escorte, vers une marine aux capacités d'intervention. Bundesmarine, Inspekteur der Marine, *Zielvereinbarung für die Deutsche Marine*, Bonn, 8 July 2003.

**18.** - Par exemple, la marine finlandaise, en raison de la politique de neutralité de son pays, ne bénéficie que d'un mandat limité aux opérations de déminage en cas de participation à des opérations multinationales. Puolustusministeriö, *Finnish Security and Defence Policy 2001*, Report by the Government to Parliament, Helsinki, June 13, 2001, VNS 2/2001 vp, sct.III, §2.1 et 2.4.

**19.** - Les moyens engagés et les buts de l'opération sont difficilement comparables entre, par exemple, l'intervention du transport de chalands de débarquement néerlandais *Rotterdam* en Ethiopie/Erythrée en 2000 lors de l'opération de l'ONU UNMEE, et celle des forces aéronavales de l'OTAN durant la campagne aérienne de 1999 contre la République Fédérale de Yougoslavie.

**20.** - Le renforcement et l'élargissement de l'intégration européenne, créant la nécessité de contrôler les frontières extérieures de l'Union, renforcent l'importance de ces tâches policières.

**21.** - Voir par exemple Kinacioglu Muge, « From East-West rivalry to North-South division : redefining the Mediterranean security agenda », *International Relations*, Vol.XV, No.2, August 2000, p.27 ; Ridolfi Giovanni, « Geostrategy and naval power in the Mediterranean : changing scenarios, continuing conflict », *Marine Policy*, Vol.21, No.4, 1997, p.389 ; Sénat, *Rapport d'information sur les forces européennes Eurofor et Euromarfor*, N°183 1997/1998, Titre I.C.1.

**22.** - Cette distinction géographique entre « deux rives » doit être interprétée très souplesment, puisque la frontière entre riverains du Nord et du Sud est poreuse, comme le montrent les exemples d'Israël et de l'ex-Yougoslavie.

**23.** - Arcudi Giovanni, « Forces de police et forces armées, sécurité et défense : où sont les frontières ? », in Arcudi Giovanni, Liechti Michel, Vonlanthen Marisa, *Frontières entre police et armée*, Cahier du GIPRI, No.2, 2004, p.18.

**24.** - Cette analyse portant sur le besoin de justifier l'existence de l'OTAN, contrairement aux apparences, a acquis une forme de respectabilité officielle. Voir notamment Sénat, *Rapport d'information N°183, op.cit.*, Titre I.C.3.

25. - Voir Conseil de l'Union Européenne, *Stratégie commune du Conseil européen à l'égard de la région méditerranéenne*, Bruxelles, 11 juillet 2000, 9746/00, p.2, §3.
26. - La première escadre américaine en Méditerranée date de 1801. Il s'agissait alors de protéger les navires de commerce américains en luttant contre les pirates de Tripolitaine.
27. - Voir le site web officiel du commandement de la VI<sup>e</sup> flotte (COMSIXTHFLT), in <<http://www.c6f.navy.mil>>.
28. - Department of the Navy, *Forward from the Sea*, Washington D.C., 1994.
29. - De l'anglais *Standing Naval Force Mediterranean*.
30. - Voir la page web officielle de STANAVFORMED sur le site de l'OTAN, in <<http://www.nato.int>>.
31. - De l'anglais *European Maritime Force*.
32. - Sénat, *Rapport d'information N°183, op.cit.*, II.A.1.
33. - *Ibid*, II.C.3.
34. - *Ibid*.
35. - Pour tout renseignement sur l'ordre de bataille des flottes de guerre du monde entier, se référer à l'ouvrage de référence mondial de Prezelin Bernard, *Flottes de combat 2004*, Editions maritimes et d'Outre-mer, Rennes, 2003 ; voir également IISS, *The Military Balance*, IISS, London, 2004.
36. - Nous estimons que dans une optique navale, le moyen terme équivaut au temps allant de l'acceptation et du financement d'un nouveau projet par le pouvoir politique jusqu'à sa mise en activité opérationnelle (développement, construction, tests, mise en service, adaptation opérationnelle, etc.) ; cela équivaut environ à une dizaine d'années pour des fréquences modernes, et jusqu'à 20 ans pour des bâtiments importants de type porte-avions. En fait, un Etat qui débiterait un programme naval ambitieux sans avoir une expérience préalable aurait besoin de plus de temps pour le réaliser qu'un Etat qui possède déjà une tradition navale éprouvée.
37. - Voir Assemblée Nationale, Avis n°1867 présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le Projet de loi de finance pour 2005 (n°1800), Tome V, Défense Marine, 13 octobre 2004, p.14.

## RÉSUMÉS

Cet article aborde la dynamique conflictuelle en Méditerranée dans une perspective navale. En considérant la fin de la guerre froide comme un point charnière, nous démontrons que dans la période *post-guerre froide*, les priorités navales des Occidentaux se sont réorientées de l'Atlantique vers la Méditerranée, cette dernière acquérant une importance géostratégique de premier ordre.

This article tackles the conflictual dynamic in the Mediterranean taking a naval approach. Considering the end of the cold war as a turning point, we demonstrate that in the *post-cold war* era, the naval priorities of the Western countries have been reoriented from the Atlantic to the Mediterranean, this one gaining a first rank geostrategic importance.

## INDEX

**Mots-clés** : Marines, forces navales, Europe Géostratégie, interventions, projection

## AUTEUR

**BASIL GERMOND**

Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales – Genève